

sion donnée, lors de ses réunions, s'amortit bientôt. Si l'on fouillait les registres de ses assemblées, on verrait qu'en différent temps on a passé des résolutions enjoignant aux officiers de poursuivre tous ceux qui pratiquent sans licence. Les faits que nous constatons aujourd'hui, prouvent que ces résolutions sont restées à l'état de lettres mortes.

Il n'en serait pas de même, si la Société Médico-Chirurgicale obtenait de la législature le pouvoir de poursuivre les charlatans, son action serait beaucoup plus efficace. Je ne crains pas d'ajouter que la société serait plus jalouse de ses droits que le Collège des Médecins.

De plus, ce pouvoir qui résiderait dans la Société, tendrait à la fortifier en lui donnant plus d'importance ; j'ajoute encore qu'elle ne vivra qu'autant qu'elle travaillera ; et, si elle entreprend de nous délivrer des charlatans, nous pouvons lui prédire une longue vie. car elle aura à travailler beaucoup. Accomplir une œuvre pareille, c'est faire un grand pas dans la voie du progrès.

Dr. S. GAUTHIER.

De la Quinine, cause de Purpura,

PAR W. H. VIPAN ECR., M. B. C. S., ANGLETERRE.

Comme je n'ai trouvé dans aucun numéro de la *Lancette*, ni dans aucun livre qu'il m'a été donné de parcourir, que la quinine pouvait être une cause de purpura, je viens rapporter trois cas que j'ai rencontrés et qui ont immédiatement suivi l'usage de la quinine. Craignant de plus que dans la quinine employée il put y avoir quelques principes pouvant déterminer cette affection, j'ai cru devoir analyser celle dont je me suis servie, laquelle était pure. Le premier cas et peut-être le plus extraordinaire, est celui d'une dame C..., âgée de cinquante ans et affectée d'une névralgie du cœur. Je lui ai prescrit deux grains de sulfate de quinine, dix gouttes d'acide sulfurique dilué et une drachme de teinture d'écorce d'orange. N'ayant obtenu aucun

effet, le lendemain j'ai augmenté la dose à trois grains et j'ai appliqué un vésicatoire sur la région précordiale. Le troisième jour, m'étant informé des effets du vésicatoire, on me dit qu'il s'était fait une exudation sanguine sur la surface qui avait été soumise au vésicatoire, et l'ayant examinée moi-même, je trouvai cette partie noire et exhalant un liquide sanguinolent et clair, au point que la partie semblait être dans un état de décomposition parfaite. Le corps était couvert de taches ecchymotiques. J'ai immédiatement discontinué l'emploi de la quinine, et j'administrerai les acides nitrique et hydrochlorique dilués et au bout de huit à neuf jours les taches étaient entièrement disparues. Ce cas se présenta à moi en septembre dernier. Quelque temps après, la même dame étant prise d'une névralgie dentaire, j'ordonnai de nouveau la quinine, et après quelques doses le purpura se déclara de nouveau. Sachant que quelques autorités déclarent que le purpura peut-être dû à une débilité nerveuse, j'avoue avec franchise que dans ce cas-ci la femme était dans cet état ; qu'il me soit permis de demander alors, si la dépression nerveuse a été la cause, ou a accéléré le développement du purpura, ou bien s'il est dû à la quinine. Le second cas est celui d'une femme affectée de fièvre intermittente tierce. Sans penser au purpura, je donnai ma prescription ordinaire de quinine. lui promettant d'aller la voir deux jours après. Le lendemain on vint me chercher à toute hâte, elle avait eu un *Epistaxis*. A l'examen, j'ai trouvé des taches noires sur le corps, et les gencives saignantes. Les selles étaient noires, mêlées de sang. Je discontinuai aussitôt la quinine, que j'ai remplacée par les acides minéraux. En sept jours les taches étaient disparues. Le troisième cas est celui d'un enfant de 12 ans, même résultat. Seulement dans ce dernier cas j'ai continué l'usage de la quinine pour voir ses effets, et le purpura augmenta rapidement, au point de déterminer le saignement des gencives. Je cessai la quinine, je prescrivis les purgatifs salins, et au bout de 10 jours le malade était guéri. — (*Lancette de Londres*.)